51e Année - No 3629 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 20 MAI 1939.

SISTERON-JOURNAL

ORGANE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance

Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.

On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C. C. P. Marseille 156-36.

Fondateur : A. TURIN — Directeur : M. PASCAL-LIEUTIER

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, Rue de Richelieu (2e)
à l'Agence de Publicité CHIMOT, 3, Rue d'Ambroise, PARIS (2e)
et au Bureau du Journal

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —

ANNONCES

Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames (la ligne) 1,50
Commerciales (la ligne) 1,50

Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

POUR SISTERON

La Chronique de Paris, signée Jean de l'Adret, m'a beaucoup intéressé. Toutefois notre bon confrère exagère à écrire que Sisteron jouit d'un renom universel, étant, assure-t-il, connu sous tous les cieux et fort parfaitement des Parisiens. Il en devrait être ainsi, mais on ne veut rien décider pour cette fortune de réputation méritée et de profit certain. Que de Français, voire d'Alpins, ignorent le mot « Androne » cependant en usage un peu partout en pays gavot !

Certes, depuis toujours, Canteperdrix, (car cette appellation date de bien avant Jean des Figues, puisque lue dans Rabelais), a fait l'admiration de tous les voyageurs de passage. Ils en emportèrent une vision de pittoresque et d'originale grandeur ; Durance et cité composant l'un des plus merveilleux ensembles qui se puisse imaginer.

Mais ? mais ? où en est notre organisation touristique ? que sont devenus de méritoires et éphémères efforts ? Nous prêchons dans le désert et cependant l'œuvre mérite le concours de tous pour son immédiate réalisation.

Des compliments au site, au caractère des habitants, à la beauté des femmes, excellente aubaine ; pourquoi ne pas y ajouter celle plus tangible de sonores écus, même en douteux nickel, en retenant chez nous un millier d'estivants au moins cinq mois de l'an ?

Dans le même numéro de notre journal, Marcel Provence, avec une claire franchise dont il le faut féliciter, expose les exigences, les aléas, les difficultés d'une entreprise comme celle du Théâtre de Plein Air. S'il donne des chiffres probants, il sait et je dois l'apprendre, ce qu'il comporte en plus de dépenses de temps, de démarches, de soucis, de tracas, de débours divers qu'à tort il ne met pas en compte, et qui restent à son compte, pour mettre sur pied de tels spectacles.

Et puis, il y a cette foi tenace, ce vouloir quand même qui sont de ses ordinaires vertus, ce besoin d'agir, de faire plaisir, de se dévouer aux saines distractions et servir le culte de l'esprit.

Marcel Provence a doté Sisteron d'une création hors de prix, tant par sa valeur esthétique et son rôle éducatif que par les avantages multiples qu'en devraient plus encore retirer tous nos concitoyens. Il n'est guère de plus efficace réclame, ni de meilleure, pour une station touristique. Or, Sisteron n'est pas encore cela, de par la faute des Sisteronnais s'obstinant à ignorer les privilèges de tous ordres que la nature leur a prodigués. Combien de moins heureusement partagés les envient, les blamant de laisser improductif pareil trésor !

Au climat, aux paysages, à l'étourdissant miracle des rocs et de la rivière, Marcel Provence apporte un élément majeur de richesse avec ce Théâtre de Plein Air en si providentiel endroit et d'un si remarquable choix des spectacles.

Je lui sais gré d'offrir cette année, une œuvre de notre grand, très grand Paul Arène. A propos où sont les Amis de Paul Arène où la célébration du centenaire de notre historien Ed. de Laplane ? Que de motifs à fêtes et action utile ! et quels péchés de les méconnaitre !

Revenons au Théâtre de la Citadelle. Marcel Provence en voulut faire une institution et non un accident passager, afin de créer là du durable, de marquer Sisteron de dates à retenir dans tous les calendriers.

Puisse cette initiative de haut mérite obtenir la destinée de celle du Théâtre de Bussang, dans les Vosges, du Vaillant Maurice Pottecher et obtenir le succès de celui de La Mothe-Saint-Héraye, dans les Deux-Sèvres, du docteur et fin écrivain Pierre Corneille. Je fus au début de ces deux théâtres populaires, il y a quarante ans et à celui de la Suisse, à Grandson, de mon regretté ami, le littérateur neuchâtellois, Adolphe Ribaux.

Orange, Vaison, Sisteron, je ne l'ignore pas, sont d'autre genre, puisqu'à tort ou à raison, ils préfèrent s'en tenir aux classiques ou à des œuvres les rappelant.

La plupart des autres plein air, par contre, se consacrent à des représentations soit régionales, soit plus accessibles à tout le monde, dans un dessein de divertissement éducatif et instructif à la fois.

Les deux programmes peuvent aller de pair ; c'est ce qu'envisage, je crois, et voilà l'un de mes souhaits réalisés, Marcel Provence, sachant tout aborder et réussir avec tact et discernement.

Il est du devoir des Sisteronnais de soutenir, de maintenir, de développer, par tous les moyens, cette fondation ; de l'estimer un capital majeur, tant pour la renommée de notre beau pays que pour ses intérêts commerciaux.

Non seulement les autorités municipales que je sais pleinement acquises, mais chacun se doit de contribuer au succès de notre Théâtre de la Citadelle, de collaborer avec son infatigable créateur, de le récompenser de son dévouement. Il doit être mis, par les soins de tous, hors de toute inquiétude quant aux résultats, ne subir aucun risque et recevoir plus et mieux qu'une satisfaction.

Remercions Marcel Provence de son attachement à notre région gavotte et de son culte pour Sisteron.

Emile ROUX-PARASSAC.

A VALENCE
M. Léon Archimbaud
souhaite un rapprochement franco-italien

M. Léon Archimbaud, député, vice-président du Parti Radical-Socialiste, a tenu Dimanche dernier, plusieurs réunions dans lesquelles il a déclaré :

« Voulez-vous me permettre de parler en jacobin, c'est-à-dire en homme qui entend placer la France au-dessus de tout et qui veut voir avant tout l'intérêt de la nation ?

« Le monde entier a les yeux fixés sur la France ; nos ennemis guettent nos divisions ; serons-nous assez forts pour tenir ? Pourrons-nous arriver à démontrer au monde entier que notre vieille race de Celtes, de Burgondes et de Ligures d'où est sortie la civilisation gallo-romaine, est toujours ce qu'elle a été ?

« Nos régions des Alpes n'ont plus connu l'invasion depuis Annibal, il y a un peu plus de 1.700 ans, et nous ne voulons pas qu'elles soient l'enjeu des querelles européennes.

« Dauphinois et Savoyards ont toujours eu de bonnes relations avec les Piémontais ; ces bonnes relations peuvent continuer, doivent continuer entre Français et Italiens. De chaque côté des Alpes, les populations ne demandent qu'à s'entendre, qu'à se tendre la main comme elles l'ont fait pendant des siècles.

« Mes amis et moi, nous avons applaudi au pacte franco-russe préparé par M. Ed. Herriot, signé par Pierre Laval, approuvé par Pierre-Etienne Flandin, et cependant nous ne sommes ni communistes, ni marxistes, mais nous avions compris que c'était l'intérêt de la France, parce qu'avec la Russie, qu'elle soit soviétique ou tzariste, nous avions des ennemis communs et des intérêts communs.

« Pour les mêmes raisons, nous avons été partisans du rapprochement avec l'Italie et cependant nous ne sommes pas fascistes.

Quand donc arrivera-t-on à comprendre que Chambéry et Turin, filles de la même race, héritières de la même civilisation, ayant travaillé en plein accord pendant des centaines d'années, ne veulent pas s'entretuer, parce qu'il plait à des diplomates de les opposer sur l'échiquier européen ».

« Nous constatons que le discours prononcé par M. Mussolini à Turin laisse la porte ouverte aux négociations. Si la France et l'Italie arrivaient à s'entendre, elles seraient maîtresses des destinées de l'Europe. Pourquoi ne le feraient-elles pas ? Elles se sont entendues bien souvent. Chaque fois que la France et l'Italie ont été d'accord, il en est résulté le plus grand bien pour chacune des deux nations. Cavour l'avait bien compris et plusieurs ministres de Napoléon III également.

« Restons fidèles à nos alliances actuelles, résistons de toutes nos forces à ceux qui voudraient dénoncer le pacte franco-russe.

« Si aux noms de Paris, Londres Moscou, nous pouvions ajouter celui de Rome, nous pourrions enfin établir en Europe la paix définitive et complète ».

M. Archimbaud a rappelé ensuite qu'en s'inspirant des hommes de 1793, il a été le premier, par sa lettre au président de la République, à demander un gouvernement de salut public. « Les grandes Associations d'Anciens Combattants de Pichot et Jean Goy, a dit ensuite M. Archimbaud, ont demandé elles aussi un gouvernement de salut public, pour que nous mettions fin à nos luttes partisanes, qui diminuent la France et affaiblissent dans le monde la force de son rayonnement.

« Ce gouvernement de salut public nous l'avons maintenant, c'est celui d'Edouard Daladier. Avec nos voisins de droite ou de gauche, du centre, d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, nous ne sommes pas d'accord sur beaucoup de points. Mais il ne s'agit pas de penser tous de la même façon, parce qu'alors la France serait tombée au niveau de l'Allemagne hitlérienne. Il s'agit de nous entendre de ne plus nous disputer et de nous unir. Pour réaliser cette union, allons-nous attendre que les avions allemands bombardent Strasbourg ? ».

M. Archimbaud a conclu : « Restons fidèles à la doctrine des jacobins ; comme eux, sachons placer la France au dessus de tout ».

MADELEINE SILVAIN
à la Citadelle de Sisteron

C'est avec plaisir que l'on a appris que Madeleine Silvain, notre jeune et belle tragédienne, sera à la Citadelle le 2 Juillet. Elle jouera *Iphigénie* dans IPHIGENIE auprès de Madame Delvair, sociétaire honoraire de la Comédie Française, admirable et terrible *Clytemnestre* ; d'un grand artiste de la Comédie Française, qui jouera *Achille* ; de Ph. Rolla, qui sera *Agamennon* ; de V. Monteuil, de l'Odéon, aussi, qui sera *Ulysse*, et d'artistes réputés, tous connus de notre fidèle public.

Madeleine Silvain est née Bastide, de Valensole. Son grand-père a été Conseiller Général des Basses-Alpes. Son autre grand-père était Maire d'Allemagne, M. Denantes. Toute son enfance, la vaillante tragédienne l'a vécue dans notre pays, puis le théâtre la prit, vite l'Odéon où elle joue tous les grands rôles. Et aussi le Théâtre National Populaire au Trocadéro. Enfin, le Théâtre Antique d'Orange où ses succès ne se comptent plus. De notre jeune troupe classique, c'est l'étoile éblouissante. Et quelle provençale ! Elle a créé le rôle de Laure dans « Laure et Pétrarque » au Théâtre Antique d'Orange où elle est l'idole de foules enthousiastes.

Madeleine Silvain qui a épousé notre confrère Jean Silvain, fils des sociétaires de la Comédie Française, amis de notre Paul Arène, n'a encore jamais paru dans notre Plein Air Bas-Alpin. On lui promet un chaud accueil. Ses compagnes d'enfance viendront de Valensole ; les amis de sa famille seront nombreux pour applaudir la première fois chez nous la plus fervente des tragédiennes de la jeune troupe classique française. Et quelle fierté pour tous les bas-alpins, de voir Racine joué et défendu par une artiste classique de chez nous, bien de chez nous, une gallo-romaine Valensolaise !

Indiquons que les répétitions pour IPHIGENIE commenceront le 1er Juin à Paris sous la haute direction de Madame Delvair. C'est M. Philippe Rolla, de l'Odéon, qui assumera la tâche de directeur de la scène. Le spectacle sera fin prêt pour le gala classique de la Citadelle le Premier Dimanche de Juillet, au Théâtre Municipal de Plein Air de Sisteron.

Chambre d'Agriculture
des Basses-Alpes

Au sujet du blé, la délégation a demandé la réduction du taux d'extraction et la mise en œuvre, dans le cadre de l'Office du blé plus professionnel, de méthodes propres à assurer, dans les meilleures conditions, la résorption des excédents, dont la charge incombe aux seuls producteurs.

Le ministre de l'agriculture a assuré la délégation qu'il ne manquerait pas de tenir le plus grand compte des avis qui lui ont été présentés sur ces diverses questions.

M. Henri Queuille, ministre de l'agriculture a reçu, le 27 Avril dernier, une délégation du comité général de l'assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture. La délégation a remis au ministre de l'agriculture les avis formulés par l'assemblée, notamment sur la mobilisation agricole et en particulier sur les mesures à envisager pour le maintien de la production et pour l'attribution d'allocations militaires suffisantes aux agriculteurs mobilisés.

Concernant les allocations familiales, la délégation a demandé la mise en application urgente des dernières dispositions législatives et notamment de la bonification spéciale à l'encouragement national aux familles nombreuses (art. 113 de la loi de finances) en attendant une refonte d'ensemble de la loi de 1932 pour l'égalité générale en matière d'allocations.

VILLE DE SISTERON

FÊTE PATRONALE
DE LA PENTECOTE
des 27, 28, 29 et 30 MAI 1939

Samedi 27 Mai. — Tenue de l'important marché de la Pentecôte.

à 21 heures : Rue de Provence, Concert Musical par les « Touristes des Alpes ».

Dimanche 28 Mai. — A 6 heures, Salves d'Artillerie ;

à 8 heures, sur le Stade Municipal, Ouverture du Grand Tournoi de Sixte mettant en compétition le « Challenge Charles Baron » organisé par le « Sisteron-Vélo » avec le concours des équipes des Basses-Alpes ;

à 10 heures 30, Avenue de la Gare, Course de Bicyclettes, dénommée Championnat de vitesse des Basses-Alpes, organisée par l'U. V. F. avec le concours de la Société Sportive Sisteron-Vélo ;

à 13 heures 30, sur le Stade Municipal, Reprise du Tournoi de Sixte ;

à 21 heures, Cours du Collège, Fête Foraine, Multiples Attractions ;

à 22 heures, Place de la Mairie, Grand Bal Public.

Lundi 29 Mai. — A 14 heures 30, sur le Stade Municipal, Jeux Sportifs réservés à la jeunesse, organisés par le Sisteron-Vélo ;

à 15 heures, Grand match de Basket-Ball avec des équipes réputées et Sisteron-Vélo ;

à 17 heures, Cours Paul Arène, Grand Festvial Musical par l'Harmonie des Touristes des Alpes (pendant le concert, le public trouvera des chaises en location) ;

à 21 heures 30, sur le Stade, Splendide Feu d'Artifice tiré par M. Pons Joseph, peintre-artificier ;

à 22 heures, Cours Melchior-Donnet, Grand Bal Public.

Mardi 30 Mai. — A 9 heures, Cours Melchior-Donnet, Grand Concours de Boules doté de 600 francs de prix plus les mises, avec le règlement suivant : toutes les parties gagnantes seront primées à partir de la première. Les mises sont fixées à 15 francs par équipe de 3 joueurs. L'inscription et le tirage au sort auront lieu sur le terrain. Les prix ne pourront être partagés entre les dernières parties ;

à 16 heures, Concours de Consolation : 150 francs de prix plus les mises fixées à 12 francs par équipe de 3 joueurs. Même règlement que pour le grand concours ;

à 22 heures, Grand Bal Public, Rue de Provence.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accidents. — Toute vente d'insignes est formellement interdite pendant la durée des fêtes.

Le Maire : Emile PARET.

© VILLE DE SISTERON

La Confiance au Cabinet Daladier

C'est par 367 voix contre 233, soit 134 voix de majorité, qu'a été voté à la Chambre, l'ordre du jour Chichery ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, confiante en lui, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Au cours du débat sur les explications de vote, alors que le groupe S. F. I. O. venait de décider, par 48 voix contre 42 (neuf étant pour l'abstention massive) de voter contre l'ordre du jour Chichery, M. Léon Blum a déclaré que si ses amis et lui-même approuvaient la politique extérieure du gouvernement, ils réprouvaient sa politique économique, financière et sociale.

Or — Edouard Daladier y insista avec force — la politique du gouvernement est un bloc. C'est une politique de défense nationale...

Il n'y a pas eu renversement de la politique extérieure. Ce sont les possibilités de réaliser cette politique qui ont changé, et pourrait-on nier que, dans cette orientation nouvelle de la politique d'un grand nombre de pays, le spectacle du redressement français a été un facteur inutile ?

Connaissez-vous, a ajouté le Président du Conseil, d'autres moyens que l'impôt et l'augmentation de la durée du travail pour forger à un peuple qui veut rester libre et qui veut parler avec dignité les armes nécessaires ? Un effort obstiné, douloureux, tenace est nécessaire pour sauver le pays. Ceux qui diraient le contraire useraient d'un verbiage digne des rhéteurs et des démagogues du temps passé.

Il y a, en effet, à trouver 54 milliards pour assurer, cette année, les dépenses de la défense nationale. En conséquence, on demande des sacrifices, si on les refuse, on les remplacera par quoi ? Par des mots ? Par des ordres du jour ?

Je ne regarde que la France, a conclu Edouard Daladier, notre France qui est en péril, notre France qu'il faut sauver, notre France qui se sauvera parce que rien ne prévaudra contre son union et sa résolution.

∴

Le discours de M. Daladier reflétait la pensée nationale dans la conjoncture présente. M. Daladier faisait appel à l'unanimité nationale pour poursuivre l'œuvre de défense de la paix, l'œuvre de sécurité. Et l'immense majorité du Parlement approuvait ses paroles. Socialistes et communistes eux-mêmes ne laissaient pas de souligner qu'ils n'avaient rien à dire à la politique extérieure du gouvernement français.

Et cependant ils refusèrent de voter l'ordre du jour de confiance.

Pourquoi ?

Parce que, dit M. Léon Blum, il y a les décrets-lois.

Eh oui, il y a les décrets-lois et c'est précisément parce qu'il y a les décrets-lois que nous pouvons faire cette politique de fermeté.

Il faut mettre une force au service de la France et au service de la paix. Il faut avoir la force de dire non à d'inadmissibles prétentions.

Cette force c'est le gouvernement Daladier qui l'a donnée, qui la maintient, et qui lui permet de faire cette politique extérieure dont M. Léon Blum est bien oblige de reconnaitre qu'elle est la seule bonne.

Quelle contradiction dans les déclarations du leader socialiste !

« Vous êtes dans la vérité, dit-il à M. Daladier et à Georges Bonnet vous êtes dans la bonne voie, mais je ne peux vous suivre. »

Pour suivre le gouvernement M. Léon Blum mettrait une condition, c'est qu'il lui fut permis d'ôter à ce gouvernement la force financière, la force économique, la force de travail que ce gouvernement a placé au service de la paix.

M. Léon Blum naguère allait à Londres. Etait-ce pour convaincre ses amis travaillistes et trade unionistes de ne pas s'opposer à la conscription ? Nous ne savons.

Toujours est-il que les hommes du Labour-Party et du Trade-Union pouvaient lui répondre qu'il était bien mal placé pour donner des conseils.

ON DEMANDE

de suite un Garçon de Ferme Muletier.

S'adresser au Bureau du Journal.

Madame Massot-Devèze, présidente de la Fédération des Sociétés de Secours Mutuels du Sud-Est a adressé aux Présidents des Sociétés de Secours Mutuels de la Fédération, la lettre suivante :

Congrés National de la Mutualité Française

Nice, le 6 Mai 1939.

Monsieur le Président
et Cher Collègue,

Vous savez déjà, sans doute, par les communiqués que vous avez reçus de Paris, que le Congrès National de la Mutualité Française se tiendra cette année à Toulon, du 24 au 28 Mai courant.

Ce Congrès, dont l'importance est considérable, n'a lieu qu'une fois tous les trois ans et se tient tour à tour dans les grandes villes des divers points de la France, afin que les Mutualistes de chaque région puissent facilement y assister.

Le thème général du Congrès sera cette année « La Mutualité de Demain »; c'est vous dire que l'on y traitera les questions susceptibles d'intéresser tous ceux qui veulent réaliser le progrès social par la Mutualité.

Il est particulièrement souhaitable que les Sociétés de Secours Mutuels des Basses-Alpes soient largement représentées au Congrès de Toulon, c'est pourquoi je vous adresse un chaleureux appel dans ce sens.

Je vous engage instamment à donner votre adhésion au Congrès et à faire tout votre possible pour y envoyer au moins un ou deux délégués de votre Société.

Espérant que notre appel sera entendu, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président et Cher Collègue l'assurance de nos meilleurs sentitiments mutualistes.

P. la commission de réorganisation,

La Présidente,
H. MASSOT-DEVEZE.

« A Londres, les coiffures des jeunes mariés s'ornent de petits bateaux »
(Journaux)

Maman les petits bateaux

(air connu)

Il faut tirer notre chapeau
A ces Londonniennes coiffures
Très modernes ces chevelures !
Elles sont du... dernier bateau.

Ce serait encor plus cocasse
Si les invités, tous en chœur,
A cet hymen, de tout leur cœur,
Entonnaient... Le Chaland qui passe !

A l'Eglise, on doit le prescrire,
Il faudrait que le jeune époux
Chante à son épouse à genoux :
« Il était un petit navire... »

Sans doute, au delà de la Manche
Il doit leur paraitre troublant
A leurs classiques voiles blancs,
D'ajouter quelques voiles blanches.

En suivant cette mode alors
La mariée en Angleterre
En attendant ceux qu'elle espère
Devrait se coiffer d'un... transport.

Une autre attention délicate.
L'époux saura que pour toujours
Elle aura patte de velours
Si sa conjointe, en ce grand jour
Choisit pour coiffure une... chatte.

Et quant à la Star qui s'apprête
A convoler, pour ornement
Son choix, indiscutablement
Doit se porter sur la... vedette.

A nulle épouse il ne doit plaire
(Ce serait défier le sort)
De mettre, à babord ou tribord,
Sur ses cheveux une... galère.

Et voilà ! Chez le Britannique
La lune de miel magnifique,
(Mais bien courte, c'est officiel)
(Elle est aussi problématique)
Deviendra la « hune » de miel.

S'en aller quand même à l'autel
Ainsi coiffée est un présage
Annonçant un danger réel
Un bateau, n'importe lequel,
Evoque toujours un naufrage.

C'est pourquoi pour son mariage
Pour sauvegarder son ménage
Mais se conformant aux usages,
Dans sa chevelure la Miss
Devrait, parmi les fleurs de lys
Mettre un... canot de sauvetage.

André TERRAT.

Film Documentaire " Le Pays Bas-Alpin "

Première liste de subventions obtenues par le Comité de Patronage à la date du 11 Mai 1939. — Conseil Général des Basses-Alpes 12.000 fr.; Comité des fêtes de Digne 10.000; Chambre de Commerce 5.000 frs; Union Départementale des Ski-Clubs Bas-Alpins 5.000 ; Union Départementale des Syndicats d'Initiative, 5.000 ; Chambre d'Agriculture et Caisse Régionale de Crédit Agricole 6.000 ; Usine de Saint-Auban 5.000; Energie Electrique du Littoral Méditerranéen 2.000 ; Compagnie Industrielle Ramus, 1.000 ; Société Hydro-Electrique de la Durance 1.000 ; Aéro-Club d'Oraison 1.000; Automobile-Club de la Haute-Provence, 1.000 ; Etablissement Thermal de Digne, 1.000 ; Les Bas-Alpins de Nice, 1.600 ; Ville de Digne 2.500 ; Ville de Barcelonnette 1.800; Ville de Château-Arnoux 1.500 frs; Ville d'Allos, 1.000 ; Ville d'Annot, 1.000 ; Ville de Forcalquier, 1.000; Ville de Beauvezer 500 ; Ville de Colmars 500; Ville de Gréoux 500; Ville d'Oraison 500; Ville de Riez 500 ; Ville de Sainte-Tulle, 500 ; Ville de Manosque, néant ; Syndicat d'Initiative d'Annot 500 ; Syndicat d'Initiative de Forcalquier 500 ; Syndicat des Commerçants de Forcalquier 500 ; Les Dames de France, à Digne, 500.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Les Fêtes de Forcalquier. — Aimablement invités par nos sympathiques voisins de Forcalquier à l'occasion de leur fête qui a lieu demain Dimanche et jours suivants, notre Société Musicale « Les Touristes des Alpes » se rendra demain dans cette ville où elle réhaussera de sa présence et des flots harmonieux la Fête Patronale de notre Sous-Préfecture. Elle donnera deux concerts de grande envergure, le premier vers 17 heures et le deuxième vers 21 heures.

Ce n'est pas la première fois que notre Société Musicale se rend dans cette ville, elle y cueillit il y a environ une trentaine d'années de nombreux lauriers. Sa présence fut encore sollicitée depuis et à chaque visite elle y fut reçue cordialement par la Municipalité et le Comité des Fêtes. Elle garde de ses visites le meilleur souvenir. Nous espérons qu'il en sera de même cette fois encore.

La composition des programmes qui seront exécutés et auxquels depuis un mois notre musique consacre ses meilleures répétitions, et dont Forcalquier aura la primeur, diront une fois de plus que les « Touristes des Alpes » d'aujourd'hui sont les dignes descendants des « Touristes des Alpes » d'autrefois.

Programme qui sera exécuté à 17 heures :

1 — Jeanriz, pas redoublé, Alfred Saguez ;
2 — Variétés sur Martha, opéra de Flotowe, G. Gadenne ;
3 — Valse des Officiers, de Louis de Beaufort, par F. Ligner ;
4 — La Mascotte, fantaisie de Ed. Audran, par J. Bouchef ;
5 — L'Aubigeois, pas redoublé, E. Griffon.

Programme qui sera exécuté à 21 heures :

1 — Simple et Fier, marche, par Champel ;
2 — Grand Pot Pourri sur les motifs des grands maitres, par F. Leroux ;
3 — Le Chevalier Breton, fantaisie mazurka, par A. L. Doyen ; soliste O. Bertagnolio ;
4 — Faust, opéra de Gounod, par J. Champel ;
5 — D'Artagnan, marche, par G. Allier.

Messieurs les Musiciens sont informés que le départ pour Forcalquier sera donné Demain à 14 heures 30 Place de l'Eglise, près du Monument aux Morts de la Guerre.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, rue Droite.

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

BREVET SPORTIF POPULAIRE

Une session du « Brevet Sportif Populaire » aura lieu à Sisteron le 25 Mai à 18 heures sur le Stade Municipal.

Ce brevet est ouvert aux éléments masculins et féminins à partir de 12 ans et il comprend plusieurs échelons suivant l'âge des candidats.

Pour tous renseignements ou pour inscription s'adresser au Secrétaire du Sisteron-Vélo : M. Revest.

En Visite. — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Corps Médical du Sud-Est, au nombre de 100 médecins, a choisi Sisteron pour but de sortie le Dimanche 11 Juin. Un grand banquet réunira ces Messieurs au Touring-Hôtel.

A cette occasion, une délégation des Amis de la Citadelle à laquelle se joindra M. Marcel Provence, directeur du Théâtre de la Citadelle, recevra les voyageurs à qui il sera fait les honneurs de Sisteron et du Théâtre de Plein Air.

La présence de ce groupe de savants dans notre ville est certainement chose rare, aussi pour les intéresser au folklore bas-alpin il a été envisagé la reconstitution du Quadrille Sisteronnais afin de leur montrer le caractère de la Haute-Provence dans ses mœurs et dans ses coutumes.

Chacun connait la notoriété que représente pour notre ville cette phalange de danseurs accompagnés par leur orchestre, les succès qu'ils ont obtenus à Marseille, Nice, Monte-Carlo et Menton lors des fêtes de saison d'Art Alpin et des Provinces Françaises le disent assez.

Nous sommes assurés que s'il est fait appel aux jeunes gens et demoiselles et aux musiciens pour redorer le blason du Quadrille Sisteronnais chacun voudra être de cette phalange pour donner une audition à ces Messieurs des danses du pays Gavot. La question est à l'ordre du jour, M. Izard a été chargé de recueillir les adhésions et de réorganiser le Quadrille dans son ensemble.

Ces Messieurs de la Médecine emporteront de chez nous le souvenir le plus agréable et feront connaître bien loin les beautés du terroir Sisteronnais et les charmes du groupe folkloriste propagateur des danses locales d'autrefois et des costumes de nos aïeux.

Nous dirons qu'en cours de cette année de grandes fêtes seront données à Grenoble, à la belle saison, et qu'il n'est pas improbable que le Quadrille Sisteronnais soit invité à participer à ces fêtes des Provinces Françaises. Il est donc de toute urgence de reconstituer le Quadrille qui, nous dit-on, sera filmé dans ses exercices.

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Au cours de l'importante réunion tenue Vendredi 12 Mai, dans la salle de la Mairie, il a été donné lecture des compte-rendus moral et financier de l'œuvre pour l'année en cours.

Ces comptes-rendus, qui mettent en relief une augmentation bien marquée des recettes, l'importante distribution de vêtements faite aux petits nécessiteux et le bon fonctionnement du patronage, sont adoptés à l'unanimité.

Abordant la question de la Fête annuelle, on décide d'en fixer la date au Dimanche 18 Juin. Un attrayant programme est mis sur pied qui comporte, avec le traditionnel goûter offert aux enfants, deux séances de Guignol et des numéros variés exécutés par les « Voltigeurs Salonais » par un trio de clowns acrobates « Ré Mi Fa » par un groupe de musiciens chanteurs locaux « Cante-perdrix-Fanfare » sous la direction de M. Izard.

Les « Touristes des Alpes » prêteront leur concours et le soir un grand bal avec intermèdes par les artistes mentionnés ci-dessus, sera donné dans une salle de la Ville.

Le prix des places demeure fixé à 3 francs.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que cette aimable fête de famille puisse se dérouler paisiblement à son heure, dans le cadre de verdure de la Citadelle, pour la plus grande joie des enfants et le plaisir des familles.

Variétés-Théâtre. — « Le Bourgeois Gentilhomme » à Sisteron.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que « Les Tournées Françaises », l'une des meilleures de celles qui continuent encore à nous apporter des spectacles de Théâtre représenteront le Lundi 22 Mai aux Variétés, la supérbe comédie ballet de Molière « Le Bourgeois Gentilhomme », musique de Lulli.

Tout le monde connait, au moins de réputation, le fameux « Bourgeois Gentilhomme » et Monsieur Jourdain est passé à la postérité en même temps que ses frères spirituels, aussi nous n'insisterons pas sur la valeur et la beauté de la pièce mais sur celle de son interprétation.

« Les Tournées Françaises » sont réputées pour donner de bons programmes au point avec de bons acteurs. Pour « Le Bourgeois Gentilhomme » la troupe se compose de dix acteurs parmi lesquels deux chanteurs qui soutiennent avec le plus entier succès la partie musicale de l'œuvre ; deux danseuses et une pianiste virtuose de l'accompagnement.

Au quatrième acte, la cérémonie turque est jouée, chantée et dansée par toute la troupe. Enfin c'est un beau spectacle.

La location des places comme d'usage, au Contrôle de la Salle.

Cercle des Jeunes Filles. — Voulez-vous passer une soirée ou une soirée agréable ? En voici le moyen assuré. Vous n'aurez pas ni votre temps, ni votre argent.

Ce sont les jeunes filles du Cercle d'études et du patronage Sainte-Germaine qui, selon leur habitude, sauront vous distraire en interprétant un programme judicieusement choisi.

Mercredi soir, 24 Mai, à 9 heures, et le lendemain, Jeudi, à 3 heures, elles donneront deux représentations à la salle de Cinéma des Variétés, local plus vaste et plus confortable que le local ordinaire qui a été choisi à la demande de beaucoup des amis de l'œuvre. Vous saurez tout ce qu'il y a d'émotionnant dans « La chambre mauve » et de désopilant dans l'opérette des « Trois Servantes », sans compter le reste.

Donc venez à ces séances qui vous permettront d'applaudir nos jeunes filles, d'aider une œuvre utile, et de passer un bon moment.

Gavots au Circuit des Vélos du *Petit Marseillais.* — Ils sont dans les sélectionnés, trois des Basses-Alpes, trois de l'étage supérieur, et tous six des capitales sportives alpines, quatre Gapians, deux Sisteronnais. Et tous avec de bons noms de chez nous Martin, Chastel, Brot, Massot, Chabrand et Chabre. Ces deux derniers doivent à leur nom de courir comme des cabris.

Le Directeur de la Citadelle offre une prime de 50 francs au premier gavot, bas-alpin ou haut-alpin, qui passera à Sisteron, sous la Citadelle. Il y aura un tas de primes. Bonne chance à nos chers coureurs alpins.

Suis acheteur

AU COMPTANT, petite MAISON 3 ou 4 pièces, environs Sisteron, terrain 800 à 1.000 m2.

Faire offres en donnant tous détails à M. MORALES Pierre, Trésorerie Générale du Maroc, à Rabat.

Sapeurs-Pompiers de Sisteron. — Remerciements. — La subdivision des sapeurs-pompiers de Sisteron remercie M. Latil Georges de la somme de 30 francs qu'il a versée à sa caisse de secours pour l'aide apportée au commencement d'incendie de Samedi.

Défense Passive. — Par arrêté du 28 Avril 1939 de M. le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, et en application des dispositions de l'article 3 du décret du 30 Janvier 1939, M. J. Deveaud, Secrétaire Général de la Préfecture, a été nommé Directeur Départemental de la Défense Passive.

LES ARTICLES DE PECHE
sont en vente
à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

A vendre

BONNE OCCASION A SAISIR
TOUT UN MATERIEL AGRICOLE ET VINICOLE

Charrette, Harnais, Tonneaux, Instruments Aratoires, etc..., etc...,
PRIX MODERE

S'adresser au Bureau du Journal.

Amicale des Anciens Marins. — Copie de l'appel lancé dans la Presse régionale par le délégué de la F.A.M.A.C. pour le Sud-Est après accord avec tous les Présidents des Groupements désignés ci-dessous.

Aux Marins Anciens Combattants et Anciens Marins, membres de l'Union Nationale des Combattants, l'Union Fédérale, Poilus d'Orient, l'Union Nationale des Mutilés et Réformés et tous Associations autres que celles de Marins.

Tous les Marins et Inscrits Maritimes dénommés ci-dessus ont intérêt à se faire connaitre à leurs Présidents de Section qui se mettraient le cas échéant, en rapport avec le Délégué Régional de la Fédération Nationale des Marins Anciens Combattants pour toutes affaires concernant particulièrement la Marine, leurs droits à pensions, retraite du Combattant, nouvelles lois Maritimes et permettre leur affiliation à la F.A.M.A.C. pour une somme modique sans quitter leurs Associations respectives, leur assurant ainsi un service de renseignements pour eux du plus grand intérêt.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire Général des Anciens Marins des Basses-Alpes, P. Bourret à Forcalquier.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE
3, Rue de Provence — SISTERON
Cabinet ouvert tous les jours

Allocations Familiales Agricoles. — L'application du décret-loi du 14 Juin 1938 aux exploitants et artisans ruraux est prévue pour le 1er Janvier 1940. Mais durant les 2e, 3e et 4e trimestres 1939, ces exploitants et artisans ruraux, pères d'au moins deux enfants au-dessous de 14 ans bénéficieront de prestations familiales trimestrielles.

Tous les agriculteurs et artisans ruraux ont intérêt à soumettre leur situation familiale à l'Union des Syndicats Agricoles des « Alpes-et-Provence » à Marseille, qui les renseignera gratuitement (timbre pour réponse) sur toutes les questions professionnelles et sociales agricoles.

S'adresser 15, Rue Edmond Rostand, à Marseille.

ON DESIRE LOUER

un jardin

pour le 24 Août.

Faire offre au Bureau du Journal.

Fête du Faubourg La Baume. — Les boulomanes ont profité du beau temps. Dix équipes étaient sur les rangs quand la bombe a donné le signal.

Nous donnons ci-dessous le nom des lauréats de ce concours :

Premier Prix : 200 francs : équipe Simon Imbert, Marcel Crosasso, Marcellin Moullet ;

Deuxième Prix : 105 francs : équipe Fine, Arnaud, Vollaire ;

Troisième Prix : 30 francs : équipe Peyssonnier, Louche « dit Lapébie », X...

A cette occasion M. Imbert Léon a versé 10 francs à la caisse des « Touristes des Alpes ».

Au nom des Touristes, merci au généreux donateur et sincères félicitations pour le succès de cette valeureuse équipe.

A LOUER pour le 25 Août prochain

un domaine

situé aux environs de SISTERON comprenant 70 hectares, dont 35 en terres labourables et prés, avec trouveau, bâtiments et matériel de culture.

S'adresser au Bureau du Journal.

LES BONS-ENFANTS

AVIS. — A l'occasion de la réouverture par l'ex-champion bouliste François, Propriétaire du Café-Restaurant des Bons-Enfants, il sera donné un Grand Concours de Boules par équipes choisies de 3 joueurs. Mises fixées à 10 francs par équipe. Règlement du « Petit Provençal ». Lancement du but à 10 heures.

A 14 heures, Prix de consolation.

Les joueurs sont priés d'apporter leurs boules. On accepte les torts et les moyens. Surprise pour Fanny. Prix pour les joueurs malheureux.

Prière de se faire inscrire pour le déjeuner.

Tous aux Bons-Enfants, demain Dimanche.

Syndicat des Entrepreneurs du Bâtiment, des T. P. et des parties connexes des Basses-Alpes. — Le Syndicat des Entrepreneurs du Bâtiment, des T. P. et des parties connexes des Basses-Alpes, tiendra son Assemblée générale le 21 Mai à la Chambre de Commerce de Digne, à 10 heures du matin.

D'importantes questions font l'objet de son ordre du jour.

Les personnes intéressées qui n'auraient pas été touchées directement sont informées que cet avis tient lieu de convocation.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

VENTE

de Fonds de Commerce

Première Insertion

Par acte de Me ESMIEU, Notaire à SISTERON, du onze Mai mil neuf cent trente neuf, enregistré le seize Mai suivant, Folio 71, Case 519, Madame Jeanne BRUN épouse de Monsieur Marcel BRIANÇON, a vendu à Monsieur François Paul VERLANGIERI, tous demeurant aux BONS-ENFANTS, un Fonds de Commerce de débit de boissons hygièniques, sis au hameau des BONS-ENFANTS, Commune de PEIPIN, comprenant l'enseigne, la clientèle, l'achalandage, le matériel et les marchandises.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me ESMIEU, Notaire à SISTERON.

Pour Première Insertion.
ESMIEU, Notaire.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

VENTE

de fonds de commerce

Première Insertion

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le huit Mai mil neuf cent trente neuf enregistré à SISTERON le dix-neuf Mai suivant, Folio 73, Case 532, Madame Hortense Marie Françoise BERLAND, Limonadière, épouse divorcée en premières noces et non remariée de Monsieur Henri AUFEGON, demeurant à MISON, a vendu à Monsieur Albert DONNET, Propriétaire, et à Madame Marie Louise Octavie TURCAN, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à MISON, un Fonds de Commerce de Café, dénommé

Café du Peuple

exploité à MISON, section DES ARMANDS, avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites pendant les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'étude de Me BUES, Notaire à SISTERON.

Pour Première Insertion,
G. BUES.

VARIETES-CINEMA

Cette Semaine :

Jean KIEPURA - Martha EGGERT
les deux plus belles voix du monde
dans

LA BOHEME

le plus beau drame d'amour d'après l'œuvre immortelle de MURGER

de la Jeunesse
de la Gaieté... des Larmes...

Spectacle de Premier ordre
Film Inoubliable

ETAT-CIVIL

du 12 au 19 Mai

NAISSANCES

Paulette Elise Girard, Rue Dotre-Dame. — Anna Maria Gomez, hôpital.

PUBLICATION DE MARIAGES

André Honoré Patry, hôtelier, demeurant et domicilié à Sisteron et Clémentine Françoise Kopp, sans p. demeurant et domicilié à Sisteron.

DÉCÉS

Aimé Roubaud, 72 ans, la Coste. — Joseph Lazare Gassend, 72 ans, hôpital.

MARIAGES

Néant.

Etudes de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON
et de Me CHARLES-ALFRED
Avoué à DIGNE

Vente

SUR CONCORDAT
PAR ABANDON D'ACTIF ET PAIEMENT D'UN DIVIDENDE

VILLA avec JARDIN

A SISTERON

Adjudication à Sisteron le 17 Juin 1939

Le Samedi dix-sept Juin mil neuf cent trente neuf, à quatorze heures trente minutes, pardevant Me BUES, Notaire à SISTERON, en son étude ;

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE le deux Février mil neuf cent trente neuf, à la requête de Monsieur Philidor PELESTOR, greffier du Tribunal de DIGNE, ayant agi en sa qualité de Syndic de la faillite de Monsieur Michel RULLAN, ancien marchand de vins à SISTERON ;

Il sera procédé à la requête dudit Monsieur PELESTOR, ès-dites qualités ;

A la Vente aux Enchères Publiques de l'Immeuble ci-après désigné :

Une Propriété

en nature de terre arrosable, sise sur le territoire de la Commune de SISTERON, quartier du Gand, sur laquelle se trouve édifiée une Maison d'Habitation élevée sur cave et rez-de-chaussée d'un étage, avec galetas au dessus, vaste garage attenant.

Le tout confronte : au levant, TRUPHEMUS ; au midi, BREMOND ; au couchant, chemin du Gand, et au Nord, REYMOND et parait être cadastré sous les numéros : 55 p, 55 p, 55 p, de la section D pour une superficie de 12 ares, 9 centiares.

MISE A PRIX
CINQUANTE MILLE FRANCS, ci

50.000 francs

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des charges, s'adresser à Me BUES, Notaire à SISTERON.

Fait à DIGNE le dix neuf Mai mil neuf cent trente neuf.

CHARLES-ALFRED,
Avoué.

CASINO-CINEMA

CLOTURE ANNUELLE

ACTUALITES
reportages variés du monde entier

Herman BRIX *champion olympique*
dans

TARZAN l'invincile

Marcelle CHANTAL, Jules BERRY
Lucien BAROUX dans

BACCARA

un film écrit et réalisé par Yves MIRANDE.

Agriculteurs

PROFITEZ DU BILLET DE

Loisirs Agricoles

40 %

DE REDUCTION

Pour obtenir ce Billet qui vous permettra de voyager à Prix Réduits vous et votre Famille, Procurez-vous à votre gare une demande de Carte d'Identité.

Les Billets de LOISIRS AGRICOLES sont délivrés toute l'année.

S. N. C. F.

Noël PIGNOL

MANUFACTURE
de Sacs et de Bâches

199, Boulevard National — Tél. Natl 62-27
MARSEILLE

Médecine pratique

La Poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'explique les merveilleux effets de ce remède qui, sans nuire à l'organisme comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte : 6 frs. 15, dans toutes les pharmacies.

Le Sérum Végétal

DE VERGONS
extraits physiologiques
de plantes fraîches

NE GUERIT PAS TOUT...
MAIS IL GUERIT :

L'Eczéma — Psoriasis — Dartres
Herpès — Boutons — Furoncles
Démangeaisons — Impétigo
Prurigo — Ulcères variqueux

Pharmacie Phytothérapique
5, Rue de la République — NICE

VOITURES D'OCCASION — VOITURES D'OCCASION

UNE VOITURE D'OCCASION
DOIT S'ACHETER DANS UNE MAISON DE CONFIANCE

Une voiture d'occasion ne vaut pas une voiture neuve, mais elle peut rendre encore de très grands services lorsqu'elle est vendue par une Maison de Confiance. — Le Garage CHARMASSON présente toute une gamme de voitures Tourisme et Utilitaires, entièrement révisées à des prix défiant toute concurrence. Facilités de paiement. - Acquéreurs d'une voiture d'occasion, n'achetez rien sans avoir visité le magasin d'exposition des voitures d'occasion.

AU

Garage CHARMASSON

10, Avenue de Grenoble — GAP (Htes-Alpes)

Pour VENDRE ou ACHETER

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS etc.

S'adresser en confiance à

l'Agence Générale des Alpes

FONDÉE EN 1909

R. GIRARD

51, Rue Carnot — GAP — Téléphone 1.10

© VILLE DE SISTERON

POUR

VOS IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
VOS FOURNITURES SCOLAIRES ET DE BUREAUX

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE

M. PASCAL - LIEUTIER

Tél. 1.48 — **25, Rue Droite — SISTERON** — Tél. 1.48

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :
Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2
Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M. 11

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. Seine 64.462

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.

en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.2

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 00

NOUVELLE ENCRE J. GARDOT, DIJON.

ENCRES
COLLES
CIRES

la Meilleure des Encres

En vente à la Librairie LIEUTIER

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux 2.000.000 gagnants de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage d'une seule tranche de la

LOTERIE NATIONALE

Tentez donc votre chance!

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

S'adresser à l'Imprimerie Lieutier 25, Rue Droite, Sisteron.

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 14 Juin 1938.

Renseignements : F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice Téléphone : 844-68.
L'été aux Mées et à Riez.

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 175 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL : 16, BOULEVARD DES ITALIENS - PARIS-9e
ANCIENNEMENT BANQUE DES ALPES

SUCCURSALE DE GAP
12, RUE CARNOT — TÉL. 0-15 & 197

AGENCE DE SISTERON
RUE DE PROVENCE
TÉLÉPHONE 28

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 SUCCURSALES ET AGENCES EN FRANCE

COMMERÇANTS — INDUSTRIELS

pour remédier à la crise faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire :

© VILLE DE SISTERON